



**CIE MAROCAINE
DES HYDROCARBURES**

Rond Point des Sports
Bd. Abdellatif ben Kaddour
Casablanca
Tél. : 29.72.90
Fax : 29.75.36

Hassan Agzenaï
Le Président

Casablanca, le 25 Avril 2001

**Monsieur Mustapha AMHAL
Président du Groupement
des Pétroliers du Maroc – GPM-
« NAPHT CLUB »
42, RUE IMAM MOUSLIM**

« RECOMMANDEE-MAINS »

CASABLANCA

Monsieur le Président,

L'évolution de notre pays au cours des dernières années apparaît quant à ses effets, comme l'expression d'une mutation annonciatrice de nouvelles règles du jeu social, commercial, économique et financier.

Le secteur de l'énergie en général et celui du raffinage – distribution des produits pétroliers en particulier, est appelé à être de plus en plus touché par cette mutation.

Pour s'orienter vers sa vocation naturelle qui est de mettre à la disposition du consommateur et de l'économie, dans un cadre de libre choix et de libre concurrence, des produits pétroliers raffinés de qualité et au moindre coût.

Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Dans ce contexte, le rôle d'une association professionnelle de l'importance du Groupement des Pétroliers du Maroc, ne peut pas se réduire à un ensemble d'actions, certes utiles mais dispersées, relevant pour l'essentiel de schémas de pensée traditionnels :

- demande plus ou moins opportune d'augmentation des marges de distribution destinée à rester sans suite ; s'inscrivant dans un projet intéressant mais vague, de partenariat avec l'Etat ;

26 AVR. 2001
G. P. M.
42, Rue Imam M
NAPHT CLUB CAS
Tél: 98.32.77/99
Fax: 99.17.11

- conclusion d'une convention avec la Samir dont le principal intérêt semble avoir été de réduire davantage – s'il en était encore besoin – le peu de marge de manoeuvre de nos sociétés et du consommateur marocain, par rapport à ce monopole privé..... en contrepartie d'un allongement des délais de paiement des factures Samir de l'ordre de quelques jours ;
- etc....

De notre point de vue, le GPM gagnerait à s'inscrire dans une vision globale de l'avenir du pays telle qu'évoquée plus haut.

Il lui appartient de proposer à ses membres, à ses partenaires et aux pouvoirs publics une démarche à la fois rigoureuse et crédible ; globale et articulée des choix et des priorités du secteur pétrolier et gazier pris dans son ensemble. De sorte à contribuer utilement à la réalisation de cette vision économique et sociale et à la pérennité de tous ses adhérents sur la base d'une réelle égalité des chances.

C'est sous cet angle notamment qu'aurait dû être appréhendée et encouragée par le GPM, la révision du système actuel d'allocation des ressources au couple **raffinage-distribution**.

Système non équitable et surtout anti-économique.

C'est également sous l'angle d'une vision constructive, dynamique et moderne de l'avenir économique et social de notre pays qu'aurait dû être appréhendée la nécessaire évolution du concept de station-**services** et celle des rapports entre les sociétés pétrolières et les commerçants exploitant les fonds de commerce appartenant à ces dernières.

Sur tous ces sujets , il est regrettable que le GPM se soit progressivement octroyé la faculté - contraire à l'esprit et à la lettre des statuts – de conclure avec les tiers des conventions susceptibles d'être opposables à **tous ses membres** et de nature à léser gravement les intérêts de certains d'entre eux .

Dont la CMH.

A l'évidence, le nombre et l'importance des divergences existant entre la Compagnie Marocaine des Hydrocarbures et le GPM n'a cessé de croître, enlevant tout sens au maintien de notre Compagnie au sein de ce Groupement.

Pour toutes ces raisons, j'ai le regret de vous faire part de la décision de la CMH de cesser de faire partie du GPM à compter de ce jour.

26 AVR. 2001 G. P. M.
 45, Rue Imam Moussli,
 CLUB CAS BLANC
 Tél: 08.92.77/92.02.50
 Fax: 99.17.01



Soyez assurés que cette décision n'affecte en rien :

- L'amitié et la considération que je porte à vous-mêmes, à chacun de nos collègues, ainsi qu'aux compagnies qu'ils représentent ;
- La coopération traditionnelle que la CMH entretient avec chacune d'elles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hassan AGZENAI

Copie pour information :

- Toutes les Sociétés
membres du G.P.M.

26 AVR. 2001 G. P. M.
Rue Imam Mouslim
NAPHT CLUB CASABLAN
Tél: 98.32.77 / 99.09.5
Fax: 99.17.51

Hassan Agzenai
26/04/01 18:46

Pour : Mr Mustapha MANSOURI, Ministre de l'Industrie, du
Commerce, de l'Energie et des Mines, ministre@mem.gov.ma

cc :

Objet :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après, pour information, la lettre que j'ai adressée à Monsieur le Président du Groupement des Pétroliers du Maroc, pour lui faire part de la décision de la Compagnie Marocaine des Hydrocarbures " CMH " de se retirer de ce groupement.

Je vous en souhaite une bonne réception,

et vous prie de croire, Monsieur le Ministre , à l'expression de ma parfaite considération.



Groupement.Pétr

Hassan Agzenai
26/04/01 18:49

Pour : Mr. Ahmed LAHLIMI ALAMI, Ministre de l'Economie Sociale,
des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Chargé
des Affaires Générales du Gouvernement,
mouline@affaires-generales.gov.ma

cc :

Objet :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après, pour information,
la lettre que j'ai adressée à Monsieur le Président du Groupement
des Pétroliers du Maroc, pour lui faire part de la décision de la
Compagnie Marocaine des Hydrocarbures " CMH " de se retirer
de ce groupement.

Je vous en souhaite une bonne réception,

et vous prie de croire, Monsieur le Ministre , à l'expression de
ma parfaite considération.



Groupement Pét.r



**CIE MAROCAINE
DES HYDROCARBURES**

Rond Point des Sports
Bd. Abdellatif ben Kaddour
Casablanca
Tél. : 29.72.90
Fax : 29.75.36

Casablanca, le 26 Avril 2001

Hassan Agzenaï
Le Président

Monsieur Fathallah OUALALOU
Ministre de l'Economie, des Finances
et du Tourisme



R A B A T

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après, pour information, la lettre que j'ai adressée à Monsieur le Président du Groupement des Pétroliers du Maroc, pour lui faire part de la décision de la Compagnie Marocaine des Hydrocarbures " CMH " de se retirer de ce groupement.

Je vous en souhaite une bonne réception,

et vous prie de croire, Monsieur le Ministre , à l'expression de ma parfaite considération.